Programme de formation

Référent harcèlement sexuel et agissement sexiste



7 Heures soit 1 jour

En Intra: 14 lot st fleurs
83870 Signes

Public visé: tout public, ouvert aux salariés en situation de handicap

Pré-requis:
Avoir suivi la formation économique du CSE (Rôle et fonctionnement)

Intra 1490€ net de taxe

Objectifs pédagogiques

- Connaître les missions du référent harcèlement et agissements sexistes
- Être capable de reconnaitre une situation de harcèlement sexuel ou d'agissements sexistes
- Comprendre les stratégies du harceleur ou de l'agresseur ainsi que les conséquences sur les victimes
- Savoir repérer des victimes par le questionnement systématique

Modalités pédagogiques

- Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation
- Support de formation fourni et projeté en session
- Expérimentation des méthodes et outils découverts en formation
- Méthodes Heuristique
- Exercices de rédaction d'objectifs pédagogique et de construction de supports.
- Quiz, jeux, questionnaire, simulations et mises en situation
- Brainstorming et discussions dirigées
- Quizz

Modalités d'inscription

- De 1 à 6 apprenants
- Groupe supérieur a 10 nous consulter
- Mail: info.formation83@gmail.con

Compétences visées

- Connaissance et préparation des référents a reconnaitre et encadrer les signalements de harcèlement
- Maitrise juridique et des outils concrets

EI - Audits Formation
3716 Chemin Saint Antoine –83740 La Cadière d'azur
N°SIRET : 395 278 906 00023 N° SIREN / 395 278 906 R.C.S Toulon – RC Generali n°: AN874519
N° formateur : 93830519283 DREETS-PACA -Code APE: 85-59B
audits.formation@gmail.com

Matin :

Matin (9h00 - 12h30)

Présentation de la formation référent harcèlement et agissements sexistes

- Présentation des objectifs et du contenu de la formation
- L'obligation de désigner un référent harcèlement et agissements sexistes en entreprise
- Un référent nommé par le CSE
- Dans les entreprises de plus de 250 salariés, un second référent est désigné
- Les violences sexuelles dans les relations de travail
- Notions générales
- Le Code pénal
- Le Code du travail
- Articulation entre le Code pénal, le Code du travail et les règles internes à l'entreprise
- Les violences sexuelles en France
- Les agressions sexuelles, viols, tentatives de viols en chiffres
- Quelques chiffres sur le harcèlement sexuel au travail

Pause Café

Agissements sexistes et harcèlement au travail, de quoi parlons-nous?

- Les stratégies du harceleur/agresseur
- L'impact du harcèlement ou de l'agression sur la victime et ses réactions
- Les conséquences psychotraumatiques des violences sexuelles sur la victime
- Agir auprès des victimes de harcèlement sexuel ou d'agression sexuelle dans les relations de travail
- Les missions du référent CSE
- Les missions du référent employeur
- Les obligations de l'employeur
- Les spécificités de l'intervention auprès d'une victime de violences sexuelles
- Repérer et accompagner des victimes de violences sexuelles

Aprés-midi

Après-midi (14h00 - 17h30)

Violences sexuelles dans les relations de travail, comment faire?

- La prévention des risques de violences sexuelles dans les relations de travail
- Focus sur les acteurs externes de prévention
- Proposer des mesures de prévention des risques de violences sexuelles et les faire inscrire dans le DUERP (Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels) et le PAPRIPACT (Programme Annuel de Prévention des Risques Professionnels et d'Amélioration des Conditions de Travail)

Pause Café

Le signalement d'une situation de violences sexuelles dans les relations de travail

- Les obligations de l'employeur en cas de signalement de violence sexuelle dans les relations de travail
- Le droit d'alerte des élus au CSE
- La réalisation d'une enquête en cas de suspicion de violence sexuelle dans les relations de travail
- La poursuite des relations de travail durant l'enquête
- La réalisation des auditions, élaboration d'un compte rendu
- L'élaboration du rapport d'enquête et sa communication
- Les suites de l'enquête
- Bilan de la formation

Tour de table : évaluation de la formation, atteinte des objectifs, axes d'amélioration, suggestions.

Fin de la formation

EI - Audits Formation 3716 Chemin Saint Antoine –83740 La Cadiére d'azur
N°SIRET : 395 278 906 00023 N° SIREN / 395 278 906 R.C.S Toulon – RC Generali n°: AN874519
N° formateur : 93830519283 DREETS-PACA -Code APE: 85-59B
audits.formation@gmail.com